

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10.279**

L'An deux Mille Dix, le 6 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 29 novembre 2010

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 29 novembre 2010

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme DUMAS représentée par M. DENIS  
M. PRUDENCIO représenté par M. MERLE

**ETAIENT ABSENTS-EXCUSES** : M. CHABASSE, M. MEGLIO.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 31

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique pour l'année 2009

**RAPPORTEUR** : M. GIRAUD

**VOTE** :

Les articles L.2224-5 et D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées.

Ce rapport, approuvé le 29 juin 2010 par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le rapport annuel de l'exercice 2009,
- VU l'avis de la Commission "Environnement, Développement Durable et Estuaire", en date du 25 novembre 2010,
- APRES en avoir délibéré,

### **PREND ACTE DE LA COMMUNICATION**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2009.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 8 décembre 2010

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD